

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CAPITAL AUTORISÉ \$ 5,000,000.00
CAPITAL PAYÉ ET SURPLUS 2,000,000.00
ACTIF TOTAL: au-delà de 35,000,000.00

105 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Honorable Sir HORMIDAS LAPORTE C.P., de la maison Laporte-Martin limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: W.-F. CARSELEY.

Vice-Président: TANOREDE BIENVENU, administrateur Lake of the Woods Milling Co., limited.

M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited."

Honorable NEMESE GARNEAU, C.L., ex-ministre de l'agriculture, Conseiller Législatif de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN, président de la Librairie Beauchemin limitée.

M. M. CHEVALIER, directeur général Crédit Foncier Franco-Canadien.

BUREAU DE CONTROLE (Commissaires-censeurs)

Président: l'honorable sir ALEXANDRE LACOSTE, C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

Vice-Président: L'honorable N. PERODEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated".

M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland.

BUREAU-CHEF

M. Tanorède BIENVENU,

Directeur-général.

M. J.-A. TURCOT,
Secrétaire.

M. M. LAROSE,
Inspecteur en chef.

M. C.-A. ROY,
Chef "Bureau des Crédits".

Auditeurs représentant les Actionnaires

M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal, M. J.-A. LARUE, Québec.

LA SECURITE DU VOYAGEUR

Nos LETTRES de CREDIT

Vous dispensez d'emporter, dans vos voyages d'affaires ou dans vos déplacements, de fortes sommes d'argent, toujours exposées dans une certaine mesure à des risques divers, perte ou vol.

Elles vous permettent d'obtenir des fonds au fur et à mesure de vos besoins, au cours de votre voyage, sans difficulté aucune. Votre signature, donnée en présence de notre correspondant, établira votre identité et vous servira d'introduction. Nous sommes à vos ordres. Profitez des services de

La plus vieille Banque Canadienne-Française
LA BANQUE NATIONALE

—Fondée en 1860—

BUREAU CENTRAL: QUEBEC, QUE.

310 Succursales et Agences au Canada.

Actif: plus de \$68,000,000.00.

CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER. (3)

(suite de la page 71)

Par leur nature même, les emprunts de fabriques, ou syndics de paroisse offrent toutes garanties désirables. Dans le cas des corporations scolaires et municipales, la loi exige depuis 1918 le dépôt du quantum annuel d'amortissement entre les mains du trésorier de la Province. Le pouvoir d'emprunt des municipalités est limité à 20 pour cent de la valeur immobilière pour les cités et villes, à 15 pour cent pour les villages et autres endroits régis par le code municipal. Dans la plupart des cas, du reste, l'évaluation foncière est au-dessous de la valeur réelle, ce qui assure d'autant le gage du prêteur. Disons en passant qu'il est inouï qu'une seule de ces corporations (dans la Province de Québec) ait failli à ses engagements.

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES DE MONTREAL

Préparant aux Situations Supérieures du Commerce, de l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique.
Musée Commercial et Industriel.

Délivre les diplômes de "LICENCE EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCE EN SCIENCES COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES".

Cours spéciaux de comptabilité. Pratique des affaires. Assurances, Banque, Expertises comptables, etc.

Le diplôme de "LICENCE EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "L'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans "L'Association des comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Les cours du soir d'espagnol et d'italien sont ouverts aux jeunes gens et aux jeunes filles.

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Les examens d'admission commencent le 7 septembre prochain. Les cours reprennent le 14 septembre.

Pour tous renseignements, prospectus, inscription, etc., s'adresser au Directeur des Etudes.

399, AVENUE VIGER, MONTREAL.

Prêts sur hypothèque

Le prêt hypothécaire exige plus de circonspection de la part de ce dernier. Si l'on tient compte de l'ordre de priorité des privilèges de droit commun: frais de justice, frais d'intérêt commun (assurance, etc.), cotisations et répartitions, droits seigneuriaux et constituts, frais funéraires et de dernière maladie, gages, etc., on peut dire sans paradoxe que 1ère hypothèque est en réalité 7ème ou 8ème hypothèque. Il est vrai, comme le prêt ne dépasse généralement pas 50 pour cent de la valeur foncière, l'aléa est réduit au minimum.

Corporations d'utilité publique

Pour les corporations privées, celles qui exploitent des services d'utilité publique, gaz, électricité, aqueducs, tramway, chemins de fer, etc., passent en premier lieu, parce qu'elles sont sujettes au contrôle de l'autorité dont elles tiennent leurs franchises.

Placements industriels

Les garanties offertes par les corporations commerciales ou industrielles proprement dites dépendent de diverses conditions, sur lesquelles l'obligataire doit se renseigner avec soin: capacité de production, personnel de l'administration, détails techniques, prix de revient, marchés, débouchés et transport des produits, droits de douane, risques de grèves, etc. Et que d'autres détails sur lesquels on devrait se fixer avant de risquer son argent! Depuis quand l'entreprise est en marche? Si elle a fait ses preuves? Et coëtera? Le succès dépend pour beaucoup de la personne qui a la haute direction; or, l'emprunt est généralement à long terme, et la vie humaine, hélas! trop souvent à courte échéance.